



# Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

**8622<sup>e</sup>** séance

Jeudi 19 septembre 2019, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

*Président* : M. Nebenzia . . . . . (Fédération de Russie)

*Membres* :

Afrique du Sud . . . . .	M. Van Shalkwyk
Allemagne . . . . .	M. Heusgen
Belgique . . . . .	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine . . . . .	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Craft
France . . . . .	M. de Rivière
Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
Indonésie . . . . .	M. Syihab
Koweït . . . . .	M. Alotaibi
Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
République dominicaine . . . . .	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Ursula Mueller, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne à présent la parole à M<sup>me</sup> Mueller.

**M<sup>me</sup> Mueller** (*parle en anglais*) : Plusieurs événements notables se sont produits en Syrie depuis que le Secrétaire général adjoint a informé les membres du Conseil de sécurité de la situation humanitaire il y a trois semaines (voir S/PV.8609). Je voudrais commencer aujourd'hui par communiquer aux membres des informations actualisées sur le nord-ouest de la Syrie.

Le 30 août dernier, la Fédération de Russie a annoncé un cessez-le-feu unilatéral dans la zone de désescalade d'Edleb, que le Gouvernement syrien a confirmé ultérieurement. Selon certaines informations, les combats ont diminué par rapport à la fin du mois d'avril, lorsque l'escalade militaire a commencé. Il est essentiel que le répit dont les civils ont tant besoin se poursuive, que l'accès humanitaire sans entrave à tous les civils dans le besoin soit facilité et que le statut protégé des infrastructures civiles soit respecté.

Il y a toutefois des signes inquiétants d'insécurité. Des échanges de tirs de mortier se sont poursuivis entre les forces terrestres dans le sud d'Edleb et dans l'est de Lattaquié, et des frappes aériennes ont été signalées dans le centre et le nord d'Edleb au cours de la semaine dernière. Par ailleurs, le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, qui figure sur la liste du Conseil de sécurité, et d'autres groupes armés non étatiques continuent de harceler et d'intimider des civils, notamment le personnel médical, et de faire pression sur eux.

La situation humanitaire reste alarmante. On estime que 400 000 personnes ont fui leur foyer dans le

nord-ouest de la Syrie de mai à août. Bon nombre de ces personnes ont été déplacées à plusieurs reprises, avant et pendant l'escalade militaire actuelle. Ces déplacements suivent un schéma bien connu : les civils se dirigent en grande partie vers le nord, loin des zones touchées par le conflit, pour rejoindre des zones déjà densément peuplées dans le nord d'Edleb.

Outre les besoins des personnes déplacées, les communautés d'accueil sont de plus en plus mises à rude épreuve, ce qui entraîne une hausse de la demande d'aide humanitaire, qui est déjà trop sollicitée. Les besoins dans ces domaines sont considérables dans tous les secteurs : produits alimentaires ou non, eau et assainissement, santé, éducation et protection.

Les conditions d'hébergement sont particulièrement préoccupantes. L'augmentation de la demande et l'insuffisance de l'offre signifient que de nombreuses familles n'ont pas les moyens de payer un loyer dans les zones urbaines. Une enquête réalisée au début du mois a révélé qu'environ 600 000 personnes vivent dans des tentes, des camps et des sites destinés aux déplacés. Selon les partenaires humanitaires, l'absence de solutions viables fait que dans certaines régions les familles sont obligées de vivre en plein air.

Après des mois de combats intenses, les perspectives dans le nord-ouest de la Syrie restent incertaines. Mais nous savons que l'hiver approche. Les organisations humanitaires réfléchissent déjà à la manière d'aider les personnes dans le besoin avant que les températures ne chutent et que le mauvais temps n'arrive. Elles estiment que 68,4 millions de dollars supplémentaires sont nécessaires pour se préparer pour l'hiver et répondre aux besoins attendus en matière d'abris et d'articles non alimentaires. Il est essentiel que les donateurs maintiennent leur appui pour préserver l'aide humanitaire actuelle, mais aussi pour multiplier les opérations afin de répondre aux besoins attendus dans le nord-ouest de la Syrie dans les mois à venir.

Les efforts humanitaires pour aider les civils dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie ne dépendent pas seulement d'un soutien financier. Comme le Secrétaire général adjoint l'a indiqué le mois dernier, on ne peut venir en aide aux habitants d'Edleb que dans le cadre d'opérations transfrontières. Chaque mois, plus de 1,6 million de personnes dans le besoin reçoivent une aide sous une forme ou une autre. Le renouvellement de la résolution 2165 (2014) avant la fin de l'année est crucial pour maintenir un appui ininterrompu à des

millions de personnes dans le besoin et pour répondre à des besoins supplémentaires dans les mois à venir.

Les membres du Conseil le savent, le 13 septembre, le Secrétaire général a annoncé la création, au Siège de l'Organisation, d'une commission d'enquête interne et indépendante sur une série d'incidents survenus dans le nord-ouest de la Syrie. Le 30 septembre, cette commission entamera ses travaux visant à établir les faits relatifs à certains incidents préoccupants et rendra compte de ses conclusions au Secrétaire général. Nous sommes prêts à appuyer la commission dans son enquête.

Je voudrais évoquer certains faits nouveaux relatifs une autre situation humanitaire insoluble, dans la région de Roukban. Le 11 septembre, une équipe, composée de 20 agents des Nations Unies et de 170 membres du personnel et bénévoles du Croissant-Rouge arabe syrien, a achevé une mission de six jours à Roukban, où elle a acheminé une aide alimentaire et nutritionnelle à quelque 15 000 déplacés. Cette mission conjointe est le deuxième convoi de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien à avoir réussi, en 2019, à livrer une aide humanitaire à cette région reculée.

Ce ne fut pas une mission exempte de difficultés. Pour accéder aux populations de la zone, il a fallu s'appuyer sur une importante coordination avec les responsables communautaires, les groupes armés et de multiples États Membres, dont la République arabe syrienne, la Fédération de Russie, les États-Unis et la Jordanie. Sur le terrain, les tensions étaient fortes. En outre, les équipes ont constaté que la situation s'était progressivement détériorée au fil des derniers mois; selon certaines informations, plusieurs enfants seraient morts de causes évitables.

Le travail effectué en appui à la population du Roukban n'est pas terminé. Les équipes de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien préparent la prochaine phase de leur plan, qui consiste à aider jusqu'à 6 000 personnes ayant dit vouloir quitter Roukban pour gagner des zones contrôlées par le Gouvernement. Une telle opération dépend d'une coopération constante de toutes les parties en vue d'aider les équipes de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien à accompagner le départ des civils de Roukban, départ qui doit être décidé volontairement et en toute connaissance de cause et se dérouler de manière sûre et digne. Les parties concernées devront également faire davantage d'efforts pour trouver des solutions à l'intention des personnes restant à Roukban, en consultation avec elles. Dans ce contexte, je salue l'arrivée de M. Imran Riza, nouveau

coordonnateur résident et Coordonnateur des opérations humanitaires pour la Syrie, qui a présenté ses pouvoirs au Gouvernement syrien lundi.

Nous avons souvent informé le Conseil de la situation désespérée dans le camp de Hol. À compter de début septembre, quelque 68 600 personnes, dont 94 % de femmes et d'enfants, résidaient dans le camp. Les organisations humanitaires continuent de chercher des moyens d'améliorer les installations du camp, en particulier en ce qui concerne l'eau et l'assainissement d'une part, et la disponibilité des soins de santé. Leurs efforts ont contribué à une baisse du nombre de maladies signalées ces dernières semaines. Les négociations se poursuivent avec les administrateurs du camp pour veiller à ce que l'aide humanitaire dispose d'un accès constant aux civils dans le besoin, en particulier dans l'annexe du camp, qui accueille les ressortissants de pays tiers. Si l'accord leur est donné, les organisations humanitaires sont prêtes à fournir des soins de santé 24 heures sur 24, alors que ces services ne sont actuellement assurés que durant la journée.

En dépit de ces efforts, la situation à Hol reste extrêmement difficile et semble ne pas avoir de solution imminente. Les enfants représentent les deux tiers de la population du camp. Nombreux sont ceux qui ont subi des violences et traumatismes extrêmes sous le régime de l'État islamique d'Iraq et du Levant. Insécurité et violence continuent d'être signalées à l'intérieur du camp. De nombreux ménages se heurtent à des incertitudes quant à leur avenir et se demandent ce qu'il est advenu de certains des hommes de leurs familles.

À cet égard, il est urgent de trouver des solutions pour les ressortissants étrangers afin que leur situation ne s'éternise pas. Nous appelons une fois de plus tous les États Membres à prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que leurs ressortissants soient rapatriés pour être réadaptés ou réinsérés, voire poursuivis en justice, selon qu'il conviendra, dans le respect du droit international et des normes internationales. À défaut, les enfants seraient confrontés à l'avenir à un risque de radicalisation, ce qui ne ferait que rendre plus difficile encore une action future.

Toujours dans le nord-est de la Syrie, dans le gouvernorat de Deir el-Zor, les intervenants humanitaires sont de plus en plus préoccupés par des problèmes d'accès supplémentaires. Le 13 septembre, les Forces démocratiques syriennes auraient fermé tous les points de passage vers les zones contrôlées par le Gouvernement syrien, et ce, jusqu'à nouvel ordre,

obligeant ainsi les civils à recourir à des points de passage informels plus dangereux et faisant obstacle aux activités humanitaires. Un accès sans entrave de l'aide humanitaire reste indispensable pour garantir que les quelque 1,2 million de personnes qui en ont besoin dans tout le nord-est de la Syrie puissent obtenir une aide et des services essentiels.

Je voudrais m'éloigner quelque peu de ces situations humanitaires urgentes, dont nous informons régulièrement le Conseil, pour mettre en exergue deux dynamiques transversales qui touchent les civils dans toute la Syrie.

La première concerne l'insécurité alimentaire. Ce mois-ci, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont annoncé que les récoltes en Syrie étaient plus importantes que l'an dernier. D'après les estimations, par exemple, la production de blé atteindrait 2,2 millions de tonnes, contre 1,2 million en 2018. Même si la production globale s'établit toujours à une fraction des niveaux d'avant la crise, une amélioration des perspectives agricoles est une bonne nouvelle. Dans le même temps, les familles syriennes ont encore plus de mal à joindre les deux bouts. Les prix alimentaires ont augmenté progressivement dans tout le pays ces 12 à 14 derniers mois, alors même que la devise se dépréciait. Fait important, nous savons que les familles les plus vulnérables sont les moins à même de faire face à de telles pressions.

De telles conditions ne font qu'accroître l'importance des efforts en cours pour accompagner les plus de 6,5 millions de personnes qui, selon les estimations, ont besoin d'aide au regard de leur alimentation et de leurs moyens de subsistance. Chaque mois, les organisations humanitaires acheminent une aide alimentaire à 4,4 millions de personnes dans le besoin. Il est important de souligner que cette aide est fournie sur la base des besoins évalués : près de 75 % de cette aide alimentaire parvient aux districts identifiés comme ayant les besoins les plus importants.

La deuxième dynamique que je voudrais souligner concerne la menace que représentent les munitions non explosées. Les civils syriens sont exposés à un danger chronique, même dans les régions où les combats ont cessé. D'après les estimations, plus de 10 millions de personnes en Syrie vivent dans des zones contaminées. De fait, des incidents ont été enregistrés dans toute la Syrie depuis la fin du mois d'août. Le 8 septembre, à Deir el-Zor, un engin non explosé aurait tué un homme

alors qu'il inspectait sa maison dans le quartier d'Albou Kamal. Quelques jours plus tôt, dans les faubourgs nord d'Alep, l'explosion de deux mines terrestres aurait fait de nombreuses victimes. Le 1<sup>er</sup> septembre, une mine terrestre aurait blessé 11 personnes, dont cinq femmes et trois enfants, dans l'ouest de Rif-Deraa.

Parce qu'elles frappent sans discernement lorsqu'elles explosent, les munitions non éclatées sont un défi pour tous. Je me fais l'écho des appels lancés en permanence à toutes les parties au conflit pour qu'elles permettent le déminage des munitions non explosées, qu'elles mènent, en toute sécurité, des activités de sensibilisation aux risques et qu'elles veillent au respect et à la sécurité du personnel humanitaire chargé des activités de déminage.

Je me tourne à nouveau vers le nord-ouest de la Syrie pour conclure mon exposé. Ces dernières semaines, le fragile cessez-le-feu a fait émerger une perspective qui, pour le Conseil de sécurité, n'est que trop familière. Des combats supplémentaires entraîneront la mise en danger et le déplacement de milliers de civils. Des déplacements supplémentaires créeront encore plus de besoins. Des besoins supplémentaires mettront à rude épreuve les humanitaires qui ont déjà atteint leur limite. Le monde nous observe dans l'espoir qu'une perspective plus humaine sera créée pour la Syrie, une perspective où les civils seront en sécurité, où les besoins seront satisfaits et où les humanitaires seront protégés.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M<sup>me</sup> Mueller de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Heusgen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom des corédacteurs, à savoir la Belgique, le Koweït et l'Allemagne.

Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale Mueller de son exposé détaillé sur la situation humanitaire en Syrie. Nous réitérons une fois de plus notre reconnaissance pour tous les efforts déployés par le personnel humanitaire et médical pour soulager les souffrances humaines en Syrie.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous a de nouveau fait part de la situation désastreuse dans le nord-ouest de la Syrie et de la fragilité du cessez-le-feu unilatéral. Le nombre de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire est stupéfiant. Il y a près de 3 millions de personnes à Edleb, en grande majorité

des femmes et des enfants. Plus d'un demi-million de personnes ont fui la violence au cours des derniers mois, certaines d'entre elles ayant dû fuir plus d'une fois. Plus de 1 000 civils ont été tués. Des hôpitaux, des écoles et des endroits où se trouvent des personnes déplacées ont été pris pour cible et détruits par les bombardements. Si cette situation n'incite pas le Conseil à prendre des mesures, qu'est-ce qui le fera agir?

C'est pourquoi nous allons voter aujourd'hui sur un projet de résolution proposé par les corédacteurs humanitaires pour la Syrie que sont le Koweït, la Belgique et l'Allemagne. Nous négocions ce texte de manière inclusive, transparente et approfondie depuis quelques semaines avec tous les membres du Conseil. L'objectif du texte est purement humanitaire – il vise à protéger la population civile d'Edleb de l'offensive en cours. Il souligne également que les opérations antiterroristes doivent être conformes au droit international humanitaire; respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution; et faire la distinction entre la population civile et les combattants.

Les civils ne doivent jamais être victimes de la lutte contre le terrorisme. Nous espérons que notre projet de résolution obtiendra l'appui de l'ensemble du Conseil, d'autant plus que son objectif est purement humanitaire. Le Conseil doit parler d'une seule voix pour faire face à l'immense souffrance humaine que vit la population civile d'Edleb. Nous appelons le Conseil à adopter d'urgence une position unifiée à l'appui de notre projet de résolution humanitaire.

Nous sommes également extrêmement préoccupés par la situation dans d'autres régions de la Syrie, ce que la Sous-Secrétaire générale a également souligné. Dans le sud, 2,8 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. S'agissant de Roukban, nous continuons d'appeler à une solution durable pour les milliers de personnes qui y vivent. Dans le camp de Hol, où plus de 70 000 personnes reçoivent encore une aide humanitaire, la situation demeure très préoccupante, d'autant plus que les femmes et les enfants – qui représentent plus de 90 % de la population du camp – sont très vulnérables et nécessitent une protection particulière.

Nous nous félicitons de la composition et du début des travaux de la commission d'enquête. Il importe de mener une enquête rapide et approfondie sur les incidents qui se sont produits, en particulier les attaques contre les installations identifiées dans le cadre du mécanisme de déconfliction.

Le mécanisme transfrontières, renouvelé par la résolution 2449 (2018), demeure une bouée de sauvetage essentielle pour des millions de Syriens, en particulier dans le nord-ouest du pays. L'ONU a déclaré à maintes reprises qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'aider ces civils. Le maintien du mécanisme est essentiel pour alléger les souffrances humaines, comme l'a indiqué la Sous-Secrétaire générale ce matin.

**M<sup>me</sup> Craft** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour sa mise à jour nécessaire, mais qui n'incite guère à l'optimisme, sur la crise humanitaire en Syrie.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de féliciter les organisations et les personnes qui apportent une aide vitale à des millions de Syriens. Leur travail est héroïque et les États-Unis sont fiers de les soutenir. En même temps, je déplore le fait que le Conseil de sécurité entende à nouveau des rapports signalant que des installations médicales sont prises pour cible par le régime d'Assad et ses alliés, que des civils sont tués et que des travailleurs humanitaires se voient refuser l'accès à des populations désespérées. Le statu quo ne peut pas continuer à définir ces séances mensuelles. Le Conseil doit tenir le régime et ses alliés responsables des atrocités qu'ils ont commises, et nous devons garantir l'accès des humanitaires partout où une aide est nécessaire en Syrie.

Comme nous l'avons entendu, le bilan à Edleb ces quatre derniers mois a été épouvantable : plus de 1 000 personnes tuées, dont au moins 304 enfants, 164 femmes et 30 travailleurs humanitaires, et environ 2 000 blessés. Les 1 089 civils tués entre avril et août l'ont presque tous été par les forces du régime syrien et leurs alliés, selon la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M<sup>me</sup> Michelle Bachelet.

Le régime d'Assad a annoncé unilatéralement un cessez-le-feu le 30 août, mais ce soi-disant cessez-le-feu, comme d'autres avant lui, n'était qu'une couverture pour que le régime se regroupe, se réorganise et se repose avant sa prochaine attaque. La pratique ignoble, quoique familière, du régime, qui consiste à lancer des attaques qui endommagent les établissements sanitaires, a également repris. Le 13 septembre, une frappe d'artillerie du régime a touché l'hôpital Kiwan à Edleb. C'est la cinquante-deuxième installation médicale qui a été frappée au cours des cinq derniers mois. À court terme, ces effets sont horribles, mais les effets à long

terme sont catastrophiques et persisteront pendant des générations.

Entre-temps, à Sufuhan, un centre de Casques blancs a été détruit le 12 septembre. Nous nous félicitons de la décision du Secrétaire général de créer une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les attaques qui ont endommagé les installations humanitaires dans le nord-ouest de la Syrie et du fait que l'ONU a choisi les membres de cette commission pour gérer cet important effort de responsabilisation. Nous sommes prêts à appuyer les travaux de cette commission et encourageons tous les États Membres à faire de même.

En outre, nous demandons au Secrétaire général de rendre public le rapport final de la commission d'enquête. Le fait de prendre délibérément pour cible des civils et des biens de caractère civil constitue une violation du droit international humanitaire, en particulier lorsque ces personnes et ces biens se trouvent dans des zones déclarées officiellement comme étant des zones de déconfliction. La publication d'un rapport public aidera grandement à tenir les parties responsables de leurs actes. Le régime d'Assad et la Russie doivent mettre fin aux bombardements susceptibles de blesser et de tuer des civils et de dévaster l'infrastructure civile. Comme les États-Unis l'ont répété à maintes reprises, il n'y a pas de solution militaire à ce conflit.

En ce qui concerne le camp de Roukban, nous félicitons l'ONU et ses partenaires d'avoir achevé leur mission d'évaluation et d'avoir livré des fournitures essentielles à près de 15 000 Syriens déplacés. Nous exhortons le régime d'Assad et la Russie à autoriser des livraisons continues d'aide humanitaire à Roukban à partir de Damas et à maintenir ouvertes les routes commerciales vers le campement aussi longtemps que les civils choisiront d'y rester.

Le retour des personnes déplacées et des réfugiés en Syrie doit être librement consenti et se faire en toute connaissance de cause, dans la sécurité et dans la dignité. Nous exhortons vivement toutes les parties à collaborer avec l'ONU pour faire en sorte que les propositions de retour soient conformes aux principes directeurs des Nations Unies sur le déplacement interne et que les personnes déplacées reçoivent toutes les informations pertinentes afin de pouvoir prendre des décisions éclairées concernant leurs déplacements et leur sécurité. Nous avons été alarmés par les informations selon lesquelles le régime d'Assad aurait détenu des milliers de rapatriés syriens et continuerait

d'arrêter et de torturer des civils, y compris ceux qui ont signé des accords de réconciliation avec le régime. Nous demandons qu'il soit mis fin aux pratiques cruelles de détention du régime d'Assad.

Nous nous félicitons des efforts déployés par les membres de cet organe pour mettre un terme à la catastrophe humanitaire qui se déroule à Edleb. Pour atteindre cet objectif, nous appuyons fermement le projet de résolution présenté par le Koweït, la Belgique et l'Allemagne, qui prévoit l'instauration d'un véritable cessez-le-feu à Edleb, protège les civils et prévoit les mesures nécessaires en matière de responsabilisation. Tous les membres du Conseil devraient appuyer le projet de résolution.

Enfin, les efforts déployés par d'autres membres du Conseil pour promouvoir un projet de résolution distinct qui prive le peuple syrien d'un cessez-le-feu total ne mettront pas fin aux souffrances des Syriens et ne devraient recevoir le soutien d'aucun membre du Conseil. J'aimerais certainement croire que l'ensemble du Conseil se joindra à moi pour soutenir le peuple syrien en appuyant le seul projet de résolution qui mettra un terme aux frappes du régime.

**M. de Rivière** (France) : Je tiens d'abord à remercier M<sup>me</sup> Mueller pour sa présentation. Je souhaite également saluer de nouveau l'engagement remarquable de l'ensemble des personnels humanitaires en Syrie.

Nous devons plus que jamais concentrer nos efforts sur trois axes. Le premier, c'est la mise en œuvre du cessez-le-feu à Edleb qui doit être une priorité absolue. Nous sommes très inquiets de la reprise des frappes aériennes la semaine dernière, après l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral le 31 août dernier. Nous continuerons de suivre attentivement l'évolution de la situation sur le terrain et d'appeler à la stricte mise en œuvre du mémorandum de Sotchi, un an après sa signature entre la Turquie et la Russie. Tout doit être fait pour assurer un cessez-le-feu effectif dans le nord-ouest en vue du gel des fronts et d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous soutenons à cet égard le projet de résolution présenté par l'Allemagne, la Belgique et le Koweït.

Le deuxième axe, c'est le respect du droit international humanitaire qui s'impose à tous et qui n'est pas négociable. Je tiens ici à rappeler deux exigences.

La première, c'est la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux. La lutte contre le terrorisme, qui est un enjeu essentiel – personne ne

le conteste –, ne saurait être invoquée pour justifier les violations du droit international humanitaire. C'est pourquoi nous saluons le lancement d'une enquête interne par le Secrétaire général sur les attaques contre les infrastructures « déconflictées » dans le nord-ouest, et lui réitérons notre plein soutien. Je le répète, la lutte contre le terrorisme ne peut en aucun cas justifier le sacrifice de populations civiles, et *a fortiori* d'enfants. Elle ne justifie pas davantage les bombardements indiscriminés ni la destruction délibérée d'hôpitaux et d'écoles. Les crimes commis à Edleb et dans le reste de la Syrie ne peuvent et ne doivent pas rester impunis. Ceux qui se rendent coupables de tels actes auront un jour à en rendre compte devant la justice.

La seconde exigence, c'est la garantie d'un accès humanitaire immédiat, sûr, complet, durable et sans entraves à l'ensemble du territoire syrien et au profit des populations qui en ont le plus besoin. Pour cela, les violences doivent cesser immédiatement à Edleb. Nous appelons de nouveau ceux qui en ont les moyens à exercer les pressions nécessaires sur le régime pour qu'il garantisse un accès humanitaire sans entraves dans l'ensemble de la Syrie, en particulier les zones sous son contrôle, dont les territoires qu'il a reconquis en 2018 dans le sud-ouest et dans la Ghouta orientale, mais aussi dans le camp de Roukban. La garantie des accès humanitaire implique aussi, et c'est là un point essentiel, que l'ONU puisse avoir accès aux déplacés et aux réfugiés qui sont de retour chez eux.

Troisièmement, l'urgence de la situation à Edleb nous rappelle cruellement que seule une solution politique inclusive pourra pacifier et stabiliser durablement la Syrie et permettre aux réfugiés de retourner dans leur pays. Nous réitérons notre plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen, en vue de finaliser un accord équilibré sur le comité constitutionnel tant dans sa composition que dans ses règles de procédure. Nous prenons note des derniers développements encourageants fournis par le Secrétaire général et appelons au lancement par l'ONU du comité constitutionnel dans les plus brefs délais à Genève. La procrastination doit cesser.

Il est important qu'en parallèle, l'Envoyé spécial travaille sur la base de tous les éléments de la résolution 2254 (2015), en particulier à la préparation des élections et les mesures de confiance. Nous souhaitons que la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale constitue une occasion d'accroître la mobilisation en soutien au processus politique. En l'absence de tels

progrès et sans la perspective d'un règlement politique, la France et l'Union européenne ne sauraient participer au financement de la reconstruction. Celui-ci incombera au régime et à ses alliés. Nous appelons chacun des membres du Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités pour mettre fin au drame qui se poursuit sous nos yeux à Edleb, et nous les invitons à voter en faveur du texte présenté par l'Allemagne, la Belgique et le Koweït.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller de son exposé circonstancié sur la situation actuelle en Syrie.

Depuis mars 2011, la Syrie est aux prises avec un conflit qui a forcé plus de la moitié des Syriens à quitter leur foyer. Des millions de Syriens sont déplacés ou ont été contraints de chercher refuge au-delà des frontières du pays. Plus de 12 millions de personnes ont besoin d'aide du fait de la crise.

La situation actuelle en Syrie demeure inacceptable. La Pologne est profondément préoccupée par l'escalade possible de la violence en Syrie, en particulier dans le nord, qui pourrait faire un grand nombre de victimes parmi les civils et menacer les voies vitales d'importation et de distribution de fournitures et de services de base dans l'ensemble du pays.

Les frappes aériennes ont causé la destruction d'infrastructures civiles, notamment des camps de déplacés, des marchés, des écoles et, surtout, des établissements de santé. Les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes handicapées, les personnes âgées et d'autres groupes ou individus ayant des besoins spécifiques ou des mécanismes d'adaptation réduits sont particulièrement à risque. La protection des civils et l'accès sans entrave à l'aide humanitaire ne sont pas une option mais une obligation juridique qui incombe à toutes les parties au conflit. Ceux qui ne respectent pas cette obligation doivent être tenus responsables. La coopération multilatérale à cet égard s'impose d'urgence.

Il ne se passe presque pas un jour sans que nous entendions parler des souffrances de la population civile dans la province d'Edleb. Aussi tenons-nous à insister sur le fait que les civils doivent être protégés conformément au droit international. Malheureusement, cette condition de base n'est toujours pas remplie. Des efforts accrus sont indispensables afin de promouvoir et de faire respecter le droit international humanitaire. Il

est essentiel de veiller à ce que la zone de désescalade d'Edleb, approuvée par la Russie et la Turquie, soit pleinement respectée pour éviter une catastrophe humanitaire à grande échelle. Toutes les parties au conflit ne doivent ménager aucun effort pour assurer la pleine application de l'accord. C'est pourquoi la Pologne appuie le projet de résolution présenté par les rédacteurs humanitaires sur la Syrie.

Je voudrais terminer en soulignant qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise syrienne. Tout règlement durable ne peut être obtenu que par un accord politique, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). Un règlement politique s'impose d'urgence, car il reste le seul moyen de parvenir à une paix durable dans ces circonstances extrêmement tragiques.

**M. Wu Haitao** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Mueller de son exposé.

Les acteurs concernés de la communauté internationale ont récemment mené des efforts diplomatiques en vue d'améliorer la situation à Edleb. Depuis le 31 août, la Russie et le Gouvernement syrien ont mis en œuvre un cessez-le-feu à Edleb, qui a généralement été respecté. Le 16 septembre, les Présidents de la Russie, de la Turquie et de l'Iran se sont réunis à Ankara et sont convenus de prendre des mesures pour apaiser les tensions à Edleb, soulignant qu'aucune partie n'est autorisée à violer la souveraineté, l'indépendance, l'unité ou l'intégrité territoriale de la Syrie. Ils ont également réaffirmé leur volonté de coopérer pour combattre le terrorisme et de prendre des mesures concrètes pour protéger les civils. La Chine se félicite de cette évolution et appuie la Russie, la Turquie et l'Iran dans leur quête d'une solution globale permettant de lutter contre le terrorisme et de régler les problèmes humanitaires à Edleb, dans l'intérêt de la Syrie et de son peuple. Nous espérons que le processus d'Astana continuera de jouer son rôle important.

La Chine suit de près la situation humanitaire en Syrie, car elle se soucie des intérêts et du bien-être du peuple syrien. Des années de conflit ont entraîné une demande considérable en matière d'aide humanitaire en Syrie et les sanctions économiques ont aggravé les conditions de vie du peuple syrien. La communauté internationale doit se pencher sur la situation alimentaire actuelle et les autres conditions de vie du peuple syrien ainsi que sur les questions relatives à la reconstruction, à la sécurité nationale et au développement du pays

après la guerre. Nous devons également traiter comme il se doit la question des combattants terroristes étrangers et de leurs familles ainsi que la question du retour des réfugiés et des déplacés dans leurs foyers.

La communauté internationale a la responsabilité morale d'aider le peuple syrien à se remettre de la guerre et à mener une vie pacifique, stable et prometteuse. Dans le cadre de leurs activités humanitaires en Syrie, l'ONU et ses organismes compétents doivent respecter pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et se conformer strictement aux résolutions du Conseil de sécurité, aux principes directeurs de l'ONU régissant la fourniture de l'aide humanitaire et aux dispositions pertinentes du droit international. Ils doivent renforcer la communication et la coordination avec le Gouvernement syrien.

La décision du Secrétariat de créer une commission d'enquête sur les incidents survenus dans le nord-ouest de la Syrie a suscité beaucoup de controverse. La Chine est préoccupée par les implications que cela pourrait avoir sur le processus politique syrien. À l'heure actuelle, le Gouvernement syrien s'emploie activement à promouvoir le développement et à améliorer les moyens de subsistance de la population, ce dont la Chine se félicite. En communication et en coordination avec le Gouvernement syrien, la Chine compte concentrer ses efforts sur le lancement de projets ayant trait aux moyens de subsistance pour appuyer la Syrie dans sa reconstruction après la guerre. Une solution politique à la situation en Syrie est un moyen fondamental d'améliorer la situation humanitaire dans le pays.

Depuis quelque temps déjà, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, use activement de ses bons offices pour promouvoir le processus politique, dirigé et contrôlé par les Syriens, sur la base de la résolution 2254 (2015). Alors que l'élan en faveur d'un règlement politique de la question syrienne s'intensifie, la Chine appuie les efforts de l'Envoyé spécial et appelle toutes les parties en Syrie à régler leurs différends par le dialogue et les consultations. Les membres du Conseil doivent également maintenir leur unité pour apporter un appui politique aux efforts déployés par l'Envoyé spécial, comme ceux concernant la formation de la commission constitutionnelle.

**M. Singer Weisinger** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions remercier M<sup>me</sup> Muller de son exposé.

Une fois de plus, nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les acteurs humanitaires, qui continuent de fournir une assistance dans des conditions très complexes. Nous estimons qu'il convient de rendre un hommage particulier aux organisations non gouvernementales syriennes qui s'occupent des questions humanitaires. Il s'agit là d'un signe, qu'on oublie souvent, de la solidarité et de la résilience du peuple syrien. Nous leur exprimons notre gratitude la plus sincère.

Les besoins humanitaires croissants d'une population vulnérable, du fait des déplacements et de l'insécurité, constituent une source de vives préoccupations pour la République dominicaine. Le chiffre alarmant de 630 000 nouveaux déplacés pose un énorme défi humanitaire qui exige de toute urgence une riposte collective et ferme, en mettant à disposition les fonds nécessaires pour garantir la protection ainsi que l'accès aux services de base et aux logements, en vue de préserver l'humanité et la dignité de ces personnes. Il s'agit de personnes qui pour la plupart vivent déjà dans des conditions d'extrême pauvreté et dont la capacité à résister à de nouveaux chocs est limitée.

Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé conjointement par le Secrétaire général et le Président du Comité international de la Croix-Rouge sur l'emploi d'armes explosives dans les villes, en disant que

« les parties aux conflits doivent reconnaître que l'emploi d'armes explosives à large rayon d'impact dans des villes, des villages et des camps de réfugiés expose les civils à un risque élevé de dommages indiscriminés. »

Edleb ne fait pas exception.

Des centaines de milliers d'enfants dans le nord-ouest du pays ne pourront pas aller à l'école parce que leur école a été attaquée ou parce qu'elle sert d'abri. Que peut-on dire à un enfant pour justifier une telle situation? Quelles promesses d'avenir peuvent être tenues dans un environnement où règne autant d'insécurité? Pour la République dominicaine, le tribut que ce conflit a fait payer aux enfants est particulièrement alarmant. Aujourd'hui plus que jamais, il faut leur garantir un avenir meilleur, à l'abri des menaces qui pèsent sur leur épanouissement.

Nous voudrions appeler l'attention sur un point important mis en exergue par le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock lors de notre dernière séance d'information (voir S/PV.8619), en indiquant à juste

titre que cette question n'a pas été beaucoup abordée par le passé : la sécurité alimentaire. Même s'il y a eu une augmentation des récoltes par rapport à 2018, selon le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur la situation en Syrie, 6,5 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire, et 2,5 millions d'autres font face à un risque imminent d'insécurité alimentaire. Parmi les facteurs qui contribuent à cette insécurité alimentaire, on peut citer notamment les migrations provoquées par les conflits, la destruction des cultures, le manque d'équipements agricoles, le manque d'intrants et la hausse des prix des denrées alimentaires. En conséquence, des millions de Syriens dépendent de l'aide alimentaire, raison pour laquelle les États Membres doivent honorer leurs engagements au titre du plan d'aide humanitaire de toute urgence et à titre prioritaire.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et des informations importantes fournies par la Sous-Secrétaire générale Ursula Mueller.

Le Pérou suit avec une profonde préoccupation le conflit, qui se poursuit, et la grave situation humanitaire en République arabe syrienne. Même si ces derniers jours, il y a eu des évolutions positives dans le nord-ouest du pays, l'incertitude règne toujours et des millions de personnes continuent de survivre dans des conditions d'extrême vulnérabilité.

Nous notons avec préoccupation qu'environ 630 000 nouveaux déplacés ont été recensés depuis mai dernier, dont la plupart se trouvent à proximité de la frontière avec la Turquie. Ces personnes, principalement des femmes et des enfants, vivent dans une précarité absolue, en raison du contrôle que des groupes terroristes exercent sur de grands pans du territoire et des frappes aériennes persistantes qui ne font pas de distinction entre les civils et les combattants.

Le Pérou exprime une fois de plus sa profonde solidarité avec les Syriens qui sont confrontés à ce conflit sanglant et prolongé, ainsi que sa gratitude et son appui aux membres du personnel de l'ONU et des autres organismes humanitaires déployés sur le terrain.

Compte tenu de cette situation délicate, nous espérons que les arrangements bilatéraux annoncés en ce qui concerne cette région ne constitueront pas une menace pour la population civile et n'auront aucune incidence sur le déroulement des opérations d'aide humanitaire. Nous voudrions attirer l'attention sur l'opération menée

conjointement par l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour remédier à la situation tragique des milliers de déplacés à Roukban, qui sont confrontés quotidiennement à des pénuries de nourriture, d'eau potable, de soins médicaux et de fournitures médicales, ainsi qu'à des conditions climatiques extrêmes. Tout en saluant l'acheminement récent de l'aide humanitaire dans ce camp par l'ONU, nous soulignons l'obligation de garantir un accès humanitaire durable, aussi longtemps que nécessaire, et de poursuivre les efforts pour assurer le retour en toute sécurité et dans la dignité des personnes qui se trouvent toujours dans ce camp, faute de moyens.

Nous nous devons également de souligner le redoutable défi que représente le fait de répondre aux besoins critiques des plus de 70 000 personnes vivant dans le camp de Hol et l'importance de continuer à mobiliser la communauté internationale en leur faveur.

Nous encourageons le Gouvernement iraquien à concrétiser les plans de rapatriement de ses 30 000 ressortissants, avec l'accompagnement de l'ONU. À cette fin, nous pensons qu'il est essentiel que les parties continuent d'œuvrer à l'instauration d'un meilleur climat de compréhension, notamment en ce qui concerne la libération des détenus, l'identification des personnes disparues et la remise des corps. Nous nous félicitons du travail accompli à cet égard dans le cadre du processus d'Astana, mais nous notons qu'il est urgent de réaliser des progrès plus substantiels sur ce point.

Nous soulignons également l'importance de continuer à appuyer le déminage humanitaire en Syrie et l'enlèvement des engins explosifs improvisés, dont les effets, en plus de faire des ravages parmi la population, entravent l'assistance dont il est tant besoin.

Je terminerai en soulignant l'urgence d'une cessation permanente des hostilités, seul moyen de commencer à voir la fin des souffrances que la poursuite du conflit fait endurer aux civils syriens.

**M. Allen** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : La situation de la population civile dans le nord-ouest de la Syrie est catastrophique. Plus d'un millier de civils ont été tués, dont au moins 500 femmes et enfants, et près de 630 000 personnes ont été contraintes de partir de chez elles depuis début mai. Je remercie la Sous-Secrétaire générale Mueller pour son exposé et pour le travail qu'accomplissent ses représentants et ses collègues. Nous saluons leur action et celle des organismes humanitaires afin de soulager les

souffrances humanitaires des habitants d'Edleb. Le Royaume-Uni a versé plus de 150 millions de dollars pour l'aide humanitaire à Edleb au cours des 18 derniers mois. J'ai pris bonne note de ce que la Sous-Secrétaire générale Mueller avait à dire dans ce contexte sur l'importance de la résolution 2165 (2014) relatives aux opérations transfrontières. Bien entendu, nous appuyons cette résolution.

Le Conseil de sécurité doit agir pour protéger les civils d'Edleb. C'est la raison pour laquelle nous appuyons sans réserve la Belgique, le Koweït et l'Allemagne – en tant que rédacteurs pour les questions humanitaires –, et le projet de résolution S/2019/756 qu'ils proposent. Nous voterons pour ce projet de résolution et pour la protection des civils et la fin des attaques aveugles. Le Conseil se doit de protéger ceux qui souffrent sur le terrain. Nous devons faire savoir au régime que la communauté internationale est déterminée à condamner ses agissements et qu'elle ne le laissera pas continuer ainsi. Seul un vote pour le projet de résolution des corédacteurs enverra le message que les pays autour de cette table, qui représentent la communauté internationale, n'accepteront pas que des civils et des infrastructures civiles soient pris aveuglément pour cible, quel que soit l'objectif déclaré. Ce n'est pas le moment de ménager la chèvre et le chou.

Nous savons que le régime syrien n'a que faire du nombre de civils qu'il tue, mais la Russie dit pour sa part s'en soucier. Dans ce cas, elle devrait voter pour le projet de texte des corédacteurs et retirer le projet de texte qu'elle a présenté avec la Chine, lequel permettrait aux attaques contre les civils de se poursuivre. Nous rappelons que la Russie a récemment déclaré à la presse que les informations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) n'étaient de toute évidence pas à jour étant donné sa faible présence sur place. Cela ne fait que renforcer la nécessité pour la Russie d'insister auprès des autorités syriennes pour qu'elles approuvent la demande de l'OCHA d'étendre l'accès humanitaire sur le terrain.

Lundi, les garants du processus d'Astana ont souligné leur attachement à une paix durable en Syrie et le fait que cette paix durable n'était possible que par des moyens politiques et diplomatiques. Voilà très longtemps que nous attendons des progrès sur le plan politique. Nous demandons une nouvelle fois à la Russie de maintenir la pression sur le régime, de s'engager pleinement dans le processus politique et, bien entendu,

de mettre fin à la violence à Edleb, qui menace ce processus politique.

Enfin, nous nous félicitons de la création de la commission d'enquête du Secrétaire général, qui commencera bientôt à enquêter sur certaines des attaques odieuses commises récemment à Edleb. Nous demandons que les conclusions de l'enquête soient rendues publiques. Il se peut que certaines des informations à l'appui de ces conclusions doivent demeurer confidentielles, mais il est essentiel que la commission d'enquête fasse preuve de transparence pour ce qui est de son mandat et de ses résultats. La communauté internationale mais aussi et surtout le peuple syrien sont en droit d'être informés de ses conclusions sur ce qui s'est passé à Edleb.

La Sous-Secrétaire générale Mueller a dit que le monde avait les yeux tournés vers le Conseil, or le peuple syrien – hommes, femmes et enfants – est en train de mourir sous ses yeux.

**M. Syihab** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Mueller d'avoir informé le Conseil de la situation humanitaire actuelle en Syrie.

L'Indonésie suit de très près l'évolution de la situation sur le terrain dans le nord-ouest de la Syrie. Ma délégation estime que lorsque des civils sont tués ou blessés, le Conseil se doit vraiment d'agir. Cela n'a rien de nouveau. Nous sommes nombreux à avoir dit et répété que le Conseil devait absolument empêcher une nouvelle aggravation des souffrances humanitaires à Edleb. L'Indonésie tient à souligner trois éléments.

Premièrement, il est crucial de respecter et de faire respecter l'accord de cessez-le-feu. La pleine mise en œuvre du mémorandum d'accord de septembre 2018 sur Edleb est absolument indispensable. Nous nous félicitons du cessez-le-feu décrété depuis le 31 août et encourageons toutes les parties à le respecter. Mais nous sommes au regret de constater que des civils continueraient d'être touchés par des bombardements dans le sud d'Edleb. On signale également plus de 630 000 déplacés. Ces personnes se battent pour rester en vie. Elles doivent avoir les moyens de survivre. Je le redis, la cessation immédiate des hostilités dans la province d'Edleb est la priorité des priorités.

Deuxièmement, une autre priorité doit être la recherche d'un règlement pacifique, afin d'alléger concrètement les souffrances des civils sur le terrain. À cet égard, le Conseil ne doit ménager aucun effort

pour créer un climat propice et éviter une nouvelle catastrophe humanitaire.

Nous prenons note de la dernière déclaration conjointe publiée à l'issue du sommet tripartite tenu à Ankara, au cours duquel il a été convenu de prendre des mesures concrètes pour réduire les violations dans la zone de désescalade d'Edleb et pour garantir la protection de la population civile, conformément au droit international humanitaire.

Troisièmement, ma délégation exhorte toutes les parties à faciliter l'accès humanitaire immédiat, sûr, sans entrave et durable de l'ONU aux zones et aux populations dans le besoin.

Le Conseil doit se prononcer aujourd'hui sur les projets de résolution S/2019/756 et S/2019/757, relatifs à la situation humanitaire à Edleb. Ma délégation tient à souligner qu'il est de fait très important pour nous, le Conseil, de nous concentrer véritablement sur l'aspect humanitaire et de faire en sorte qu'il ne soit pas trop tard pour réagir à la crise humanitaire à Edleb.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Je voudrais tout d'abord féliciter M<sup>me</sup> Ursula Mueller pour son exposé circonstancié et éclairant sur les derniers développements de la situation humanitaire en République arabe syrienne.

La Côte d'Ivoire note avec inquiétude la détérioration continue de la situation humanitaire déjà alarmante en Syrie, notamment à Edleb. En effet, en dépit de l'accord entre la Russie et la Turquie, signé le 17 septembre 2018 à Sotchi, créant une zone démilitarisée dans le gouvernorat d'Edleb, celui-ci connaît une escalade militaire sans précédent. Cette escalade de la violence a occasionné de nombreuses pertes en vies humaines, des milliers de blessés ainsi que des déplacements massifs de population. Les destructions d'infrastructures hospitalières et scolaires, de même que les attaques contre des camps de déplacés, aggravent davantage une situation humanitaire déjà inquiétante.

Face à cette situation, la Côte d'Ivoire appelle toutes les parties au respect de la zone démilitarisée, devant garantir un arrêt des hostilités dans cette région. Mon pays demeure en effet convaincu que la cessation des combats créera les conditions nécessaires pour le retour volontaire des réfugiés et ouvrira la voie à l'instauration d'un climat de confiance en faveur d'un processus politique permanent et inclusif. Ma délégation exhorte également les parties au conflit au respect du droit international humanitaire, notamment par la levée

de toutes les entraves à la fourniture de l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées, y compris les femmes et les enfants, ainsi qu'à la protection du personnel humanitaire.

C'est donc à juste titre qu'elle salue la trêve unilatérale décrétée le 31 août par la Fédération de Russie et les forces gouvernementales dans la province d'Edleb. Elle appelle les parties à respecter ce cessez-le-feu en vue de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin. Mon pays se félicite, par ailleurs, des engagements pris par les garants du processus d'Astana au cours du cinquième sommet sur la Syrie, tenu le 16 septembre à Ankara. Il se réjouit en particulier de la nouvelle selon laquelle un accord y aurait été trouvé relativement à la composition des instances devant œuvrer à donner une nouvelle constitution à la République arabe syrienne. Nous estimons en effet que l'effectivité de cette initiative serait un autre pas important dans la quête d'une paix durable dans ce pays.

Ma délégation salue en outre l'envoi, le jour même de ce cinquième sommet, d'une mission composée de 22 camions d'aide humanitaire à destination du territoire syrien en vue de soulager les populations en détresse dans la ville d'Edleb et les villages environnants. Elle se félicite enfin de la détermination de la Russie et de la Turquie à mettre en œuvre tous les accords relatifs à Edleb et à prendre des mesures concrètes pour assurer la protection de la population civile.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait encourager la communauté internationale à maintenir ses efforts d'assistance humanitaire en Syrie et tient à réitérer son ferme soutien à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour son engagement déterminé à créer les conditions d'un règlement pacifique et durable de la crise syrienne, conformément à la résolution 2254 (2015).

**M. Van Shalkwyk** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier M<sup>me</sup> Ursula Mueller de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie. Nous sommes nous aussi profondément préoccupés par la situation humanitaire catastrophique en Syrie, en particulier en ce qui concerne les milliers de civils qui continuent de souffrir.

Tandis que nous poursuivons nos délibérations au Conseil, nous ne devons pas oublier les personnes qui restent menacées par la violence, notamment les civils qui sont encore à Edleb. L'Afrique du Sud demeure vivement préoccupée par le nombre élevé de civils,

en particulier de femmes et d'enfants, qui ont perdu la vie, subi de graves blessures ou été déplacés, dans certains cas à plusieurs reprises, depuis le mois d'avril. Outre les graves pertes en vies humaines, la destruction des infrastructures civiles – telles que les écoles, les établissements de santé, les marchés et les points de ravitaillement en eau, qui sont essentiels à la survie des civils qui se trouvent encore dans la région – est particulièrement préoccupante et doit être condamnée. À cet égard, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties à veiller à respecter les obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme en matière de protection des civils et des infrastructures civiles. Nous tenons à souligner une fois de plus que les établissements de santé ont un statut spécial en vertu du droit international, qui doit être respecté.

Les destructions d'infrastructures civiles et les dommages qui leur sont causés, ainsi que l'incapacité de fournir des services de base, contribuent à la détérioration de la situation humanitaire, poussant des milliers de civils à rejoindre la frontière nord de la Syrie. Si rien n'est fait pour remédier à la situation humanitaire en Syrie, d'autres civils innocents perdront la vie. Il faut trouver une alternative à la guerre.

Tout en reconnaissant la violence commise par les groupes terroristes et la menace qu'ils représentent, ma délégation rappelle que nous devons également veiller à ce qu'aucune mesure prise pour lutter contre le terrorisme ne le soit aux dépens de la vie de civils. Nous réaffirmons notre position selon laquelle ces mesures doivent s'inscrire exclusivement dans les limites du droit international.

L'Afrique du Sud a pris note et se félicite du cessez-le-feu unilatéral déclaré le 31 août par le Gouvernement syrien. Nous espérons qu'il ne s'agira que d'une étape parmi tant d'autres vers une paix à long terme à Edleb et dans toute la Syrie.

En ce qui concerne la situation humanitaire dans d'autres parties de la Syrie, l'Afrique du Sud se félicite que l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien aient récemment apporté une aide humanitaire essentielle à la population de Roukban. Cette aide a été longtemps attendue et elle est ô combien nécessaire pour les personnes qui se trouvent encore à Roukban. L'Afrique du Sud maintient sa position : tant que des civils se trouveront à Roukban, une aide humanitaire devra être fournie, selon les besoins, et les personnes désirant partir doivent également être aidées dans ce sens.

En ce qui concerne mon dernier point, qui porte sur les récentes avancées politiques, nous prenons note de la déclaration conjointe de l'Iran, de la Turquie et de la Fédération de Russie sur la situation en Syrie, à la suite des discussions qu'ils ont eues en Turquie plus tôt cette semaine. Nous nous félicitons de leur volonté commune d'accroître l'aide humanitaire fournie à l'ensemble de la population syrienne, dans tout le pays, sans conditions préalables.

Pour ce qui est de la commission constitutionnelle, nous attendons avec intérêt de recevoir des informations actualisées de la part de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, lors de son prochain exposé au Conseil.

Pour terminer, ma délégation rappelle que la situation en Syrie ne peut être réglée que par la voie de la négociation et du dialogue, sous les auspices de la résolution 2254 (2015) et la direction de l'Envoyé spécial Pedersen, afin de mettre fin aux pertes de vies civiles innocentes et de rétablir la paix, la stabilité et la sécurité en Syrie.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : La Guinée équatoriale se félicite de l'organisation de la présente séance et remercie M<sup>me</sup> Ursula Mueller de son exposé instructif.

La Seconde Guerre mondiale a pris fin en 1945, après 2 194 jours de conflit. La guerre en Syrie dépasse déjà ce chiffre puisque la crise a éclaté le 15 mars 2011, il y a plus de 3 000 jours. Le conflit fait rage depuis huit ans et demi, essentiellement en raison des divergences entre les parties au conflit, mais aussi au sein du Conseil de sécurité, qui est chargé de garantir la paix et la sécurité internationales.

Pour la Guinée équatoriale, la situation en Syrie, et en particulier à Edleb, est totalement inacceptable. Notre position a toujours été la même : nous ne pouvons continuer à sacrifier sur l'autel des intérêts politiques et géostratégiques les aspirations légitimes de la population syrienne à la prospérité et au bien-être. Dans le climat actuel de tensions, le Conseil de sécurité doit rester uni et ne ménager aucun effort pour encourager et rendre possible la cessation définitive des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie. À cet égard, nous nous félicitons du nouveau cessez-le-feu unilatéral appliqué depuis le 31 août par les forces gouvernementales syriennes, et nous demandons que ce moratoire sur les hostilités soit maintenu afin de permettre la normalisation rapide de la situation à Edleb. En outre, il faut s'abstenir de prendre

des mesures susceptibles de mettre en péril le maintien de l'armistice dans la zone de désescalade.

Par ailleurs, nous nous félicitons vivement que, pour la troisième fois, l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien aient pu apporter une aide humanitaire aux quelque 15 000 résidents du camp de réfugiés de Roukban, dont les conditions de vie frôlent la catastrophe humanitaire. Nous exhortons les organismes humanitaires des Nations Unies à continuer d'aider les personnes qui ont l'intention de quitter le camp.

Nous rappelons que, même dans la lutte contre les derniers terroristes en Syrie, le respect du droit international humanitaire doit toujours être garanti. Afin d'éviter que de nouveaux dommages soient causés à la population et aux infrastructures civiles pendant les opérations antiterroristes, les parties doivent être pleinement résolues à cesser les attaques aveugles et à appliquer les principes de distinction et de proportionnalité. C'est dans cette logique que, comme nous l'avons fait en d'autres occasions, nous réitérons notre condamnation énergique de tout acte de violence commis par les parties impliquées dans le conflit syrien, causant la mort de civils et endommageant les infrastructures qui fournissent des services de base à la population, tels les établissements médicaux et scolaires. En effet, le fait que les établissements médicaux et scolaires, dont les parties au conflit connaissent l'emplacement, soient attaqués et détruits démontre la gravité des violations du droit international et du droit international humanitaire, ainsi que le non-respect des règles du jeu dans le cadre du conflit syrien.

Pour terminer, je réitère la ferme conviction du Gouvernement de la République de Guinée équatoriale que le conflit syrien ne peut être réglé que par la voie politique et diplomatique, conformément à la résolution 2254 (2015).

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je vous félicite, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, de l'accession de la Fédération de Russie, pays ami, à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je voudrais également vous exprimer notre plus vive reconnaissance pour les positions que défend votre pays, qui s'appuient sur les principes du droit international et sur les dispositions de la Charte des Nations Unies.

Al-Mutanabbi, célèbre philosophe arabe qui a vécu il y a 1 000 ans à Bagdad, Damas et Alep, a déclaré quelque chose qui n'a rien perdu de sa pertinence

aujourd'hui : « Lorsque l'on fait quelque chose de mal, on pense que la situation s'est aggravée ». Je vais expliquer pourquoi cette aphorisme n'a rien perdu de sa pertinence.

Les gouvernements de certains États, qui sont membres permanents du Conseil et qui sont censés être chargés de faire respecter les principes de notre charte et de maintenir la paix et la sécurité internationales, continuent d'abuser des mécanismes de l'organisation internationale qu'est l'ONU, et notamment de l'organe majeur qu'est le Conseil, pour politiser la situation humanitaire dans mon pays, la Syrie. Ils s'en servent également comme d'un outil dans une campagne hostile qui entend saper la sécurité et la stabilité de mon pays, appuyer le terrorisme et lancer des accusations visant à ternir l'image du Gouvernement syrien et de ses alliés, et couvrir les crimes commis par ces mêmes pays et leurs alliés, leurs supplétifs et leurs instruments dans la région.

Nombreux sont ceux qui se rendent compte que certaines parties ont investi beaucoup d'argent, d'efforts, d'armes et de diplomatie dans le marché du sang syrien, dans le Wall Street du terrorisme, logé dans les grottes d'Edleb. Il me plaît de dire à ces investisseurs qu'ils ont perdu leurs paris et qu'ils ont investi à perte. Ce qui ne se soldera pour eux et pour ceux qu'ils utilisent comme des outils que par la défaite et la débâcle sur notre bien-aimé territoire national à Edleb.

La vérité, que l'on n'entend ni dans les déclarations des pays qui ont adopté des positions hostiles contre la Syrie au Conseil ni dans les exposés du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, est que, pour améliorer la situation en Syrie et remédier aux difficultés auxquelles les Syriens sont confrontés tandis qu'ils tentent de subvenir à leurs besoins vitaux fondamentaux, il faut que les éléments suivants soient réunis.

Premièrement, il faut que la souveraineté de la République arabe syrienne, son unité et son intégrité territoriale soient pleinement respectées. C'est là un principe de fond que souligne le Conseil de sécurité dans les plus de 20 résolutions qu'il a adoptées ces huit dernières années sur la situation dans mon pays aux niveaux humanitaire et politique.

Deuxièmement, il faut appuyer les efforts que déploient le Gouvernement syrien et ses alliés pour lutter contre le reliquat des groupes terroristes armés et des combattants terroristes étrangers, dans le cadre de

la mise en œuvre des 12 résolutions du Conseil sur la lutte antiterroriste.

Troisièmement, il faut mettre fin à la présence illégale des contingents étrangers sur le territoire de la République arabe syrienne, et faire cesser les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par la coalition mondiale illégale.

Quatrièmement, il faut coopérer avec ce partenaire clef qu'est le Gouvernement syrien dans les domaines humanitaire et du développement, en s'affranchissant des conditions politiques préalables, des diktats inacceptables ou des tentatives d'extorsion visant à entraver les efforts de reconstruction et le retour des réfugiés.

Cinquièmement, il faut immédiatement mettre fin aux mesures coercitives unilatérales qui ont considérablement pesé sur la vie des Syriens et entravé leur capacité de subvenir à leurs besoins quotidiens fondamentaux.

Le Gouvernement syrien ne ménage aucun effort pour subvenir aux besoins vitaux de tous ses citoyens, où qu'ils se trouvent sur le territoire syrien. Il appuie et facilite également les efforts de l'ONU et de ses partenaires humanitaires, conformément aux directives énoncées dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale.

Je rappelle ici que le Gouvernement syrien avait convenu d'un cessez-le-feu dans la zone de désescalade d'Edleb à compter du 31 août dernier, tout en se réservant le droit de riposter à toute infraction terroriste. Mon gouvernement, en coordination avec le pays ami qu'est la Russie, a ouvert un deuxième point de passage humanitaire dans la région d'Abou el-Zouhour, à Edleb, en plus du premier corridor humanitaire qui avait été ouvert dans la ville de Souran pour permettre aux civils de quitter les zones marquées par la présence d'organisations terroristes armées – qui se servent d'eux comme de boucliers humains – et de se rendre dans les zones qui ont été libérées du terrorisme par l'Armée arabe syrienne et ses alliés. Mais, pour la septième journée consécutive, des groupes terroristes prennent des civils pour cible et leur tirent dessus pour les empêcher de sortir par ces deux points de passage.

Grâce à leurs efforts coordonnés, la Syrie et la Russie ont également permis à plus de 29 000 civils de quitter le camp de Roukban où ils étaient retenus et leur ont assuré un hébergement temporaire avant de les transférer vers les zones libérées des terroristes. Le

Gouvernement syrien a récemment facilité la visite d'une mission d'évaluation des Nations Unies et du Croissant-Rouge arabe syrien, ainsi que l'acheminement d'un convoi d'aide jusqu'au camp situé dans la zone occupée de Tanf, zone contrôlée par les troupes des États-Unis et par le groupe terroriste Maghawir Al-Thawra.

À la suite de cette visite, l'ONU a annoncé que le camp n'accueillait que 13 000 personnes et que 37 % d'entre elles souhaitaient en partir pour regagner les zones contrôlées par le Gouvernement. Toutefois, les groupes terroristes appuyés par les forces d'occupation des États-Unis ne les y ont pas autorisées et se sont emparés de force d'une grande partie de l'aide humanitaire avant de la transférer à l'un de leurs postes dans la région de Tanf. Le Gouvernement syrien continue de coopérer avec ses partenaires humanitaires pour remédier à la situation dans le camp de Hol. Le Gouvernement a autorisé le Comité international de la Croix-Rouge à faire entrer dans le camp un hôpital mobile de campagne, ainsi qu'une centaine de techniciens et de personnel médical, et à venir en aide aux personnes dans le besoin dans le camp et ses environs. C'est le lieu de souligner ici qu'il incombe aux pays concernés de retirer du camp, sans délai, leurs terroristes et leurs familles.

Les points que je viens de mentionner constituent la partie visible de l'iceberg des efforts considérables et incontestables que déploie l'État syrien dans le domaine humanitaire. Ils témoignent également de ce que la coopération internationale parvient à accomplir lorsque les intentions sont sincères et s'accompagnent de bonne volonté. Je renouvelle mes remerciements à la Fédération de Russie pour ses efforts à cet égard.

Je rappelle que, si ce n'était l'appui du Gouvernement syrien à l'action de l'ONU et d'autres partenaires humanitaires, l'Organisation n'aurait jamais pu engranger les résultats soulignés dans ses rapports.

Au cours des dernières semaines, les porte-plume humanitaires ont travaillé sur un projet de résolution pour mon pays, projet qui n'a rien à voir avec ses objectifs déclarés. Mon pays le rejette catégoriquement pour de nombreuses raisons, au premier rang desquelles je citerai les éléments suivants.

Premièrement, il n'y a eu ni consultation ni coordination sérieuse avec la partie concernée au premier chef : la délégation de la République arabe syrienne.

Deuxièmement, le projet de résolution ignore les causes fondamentales de la crise humanitaire et l'exacerbation de cette crise, à savoir le terrorisme qui jouit d'un appui mondial et la présence illégale de troupes étrangères sur les territoires de mon pays et leur politique consistant à imposer un nouveau fait accompli qui va à l'encontre des dispositions des résolutions du Conseil concernant un engagement total en faveur de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne.

Troisièmement, le projet de résolution omet la nécessité d'exclure les groupes terroristes de la cessation des hostilités, au mépris des accords de Sotchi et d'Astana. Il ignore également la responsabilité qui incombe aux États Membres de rapatrier les terroristes étrangers et leurs familles et de les traduire en justice, au lieu de faire preuve d'indifférence et de se dérober à leurs responsabilités. Ils révoquent la citoyenneté de ces terroristes afin de les maintenir en Syrie, aux dépens du peuple syrien.

Quatrièmement, les pays qui ont déposé le projet de résolution ont agi avec trop de précipitation, non par bienveillance mais dans un esprit de belligérance à l'égard de l'État syrien, ce qui illustre les efforts déployés par certains États pour compromettre la sécurité et la stabilité de la région au profit des intérêts de l'occupation israélienne. Ils ont rejoint la coalition mondiale illégale et ont taché l'histoire de leurs relations passées avec le peuple syrien. Ils ont perpétré des actes de terrorisme économique contre les Syriens en imposant et en appliquant des mesures coercitives unilatérales.

Je conseille à ceux qui se font des illusions et croient qu'ils peuvent transformer Tanf en une poche occupée comme Guantanamo, ou Edleb en une autre Tora Bora, de renoncer adjoint à ces illusions. Ma délégation invite donc les membres du Conseil à voter contre le projet de résolution qui a été déposé par les corédacteurs humanitaires.

**Le Président** (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 20.*